

Les écoles en chantier pendant les vacances

À Kerlédé, les élèves feront la rentrée dans des préfabriqués. À Lamartine, ils auront bientôt un parvis tout neuf. Et tout le monde s'équipe contre le risque terroriste.

Dans des préfabriqués
Du nouveau à la rentrée. Après ces vacances de février, les 170 élèves de l'école élémentaire Michelet, dans le quartier de Kerlédé, ne vont pas reconnaître leurs classes. Et pour cause : elles ont été installées... dans des préfabriqués, au milieu de la cour. Car dans le bâtiment, d'importants travaux commencent. « **On rénove tout** », résume Pascale Hameau, adjointe au maire. « **Nouvelles fenêtres, cloisons, isolation thermique et phonique** », détaille Didier Pollart, l'un des responsables d'équipes. Il y en a pour 1,7 million d'euros. En septembre, les primaires retrouveront leurs classes rénovées. Ce sera au tour des maternelles de s'installer dans les « préfa » pendant les travaux.

Un nouveau parvis à Lamartine
En l'absence des enfants, c'est le moment de faire des travaux sans gêner. Autre intervention ? À l'abord des écoles maternelle et primaire Lamartine, en centre-ville. « **La circulation, le stationnement et les espaces verts du parvis vont être complètement réaménagés** », présente Xavier Perrin, adjoint à l'éducation. Montant, 135 000 €. « **Une dessinieuse nous a proposé un projet.** » À l'avenir, l'entrée se fera au même endroit pour tout le monde. L'an prochain, les deux établissements sont réunis en un seul groupe scolaire. Les travaux s'échelonnent en plusieurs phases. « **On commence par refaire les réseaux, notamment pour améliorer l'accès internet** », indique Patrick Porcher, responsable du dossier à la Ville. À l'école Carnot, même opération.

Nouveau restau à Buisson
À Ferdinand-Buisson, rue de la Vecquerie, les élèves vont se régaler. Les gros travaux en cours concernent la cantine. Commencés en fin d'année scolaire dernière, ils doivent s'achever dans quelques semaines pour



Travaux à l'école Michelet. Les élèves s'installent à la rentrée dans des préfabriqués. Didier Pollart, responsable d'équipe.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

une inauguration à Pâques. « **Un bâtiment écolo avec ossature bois et toiture végétalisée** », vante Pascale Hameau, également chargée de la transition énergétique. Coût : 1,8 million.

« **Nous constatons un boom des inscriptions dans les cantines, rappelle Xavier Perrin. 7 % entre la fin d'année et la rentrée ! De plus en plus de parents travaillent tous les deux. À Buisson, on doit procéder actuellement trois services pour faire manger tout le monde.** » Sur les 259 élèves, plus de 70 % mangent à la cantine. Le restaurant actuel servira pour les activités périscolaires.

Contre les intrusions
Autres changements en cours. La sécurisation liée au risque d'intrusion,

c'est-à-dire aux menaces d'attentats. Un diagnostic a été fait dans chaque école. Pour aboutir à un projet commun, mais adapté aux lieux. Des clôtures ont été refaites. Partout, un visio-phonie est installé, et les clés sont remplacées par un badge électronique. Enfin, des balises ont été distribuées en novembre à tous les enseignants et adultes intervenant régulièrement. Un petit appareil, sorte de « bipeur », qui se porte autour du cou et permet de lancer une alerte. Le signal est transmis à un centre de télésurveillance qui vérifie, peut même écouter, et appelle la police si besoin. Les autorités ont aussi la possibilité de transmettre, par ce biais, un message d'urgence aux équipes.

Matthieu MARIN.



Pour la sécurité, les enseignants disposent désormais d'un bip pour donner l'alerte, notamment en cas d'intrusion.

La Ville paiera 450 000 € aux maternelles privées

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi la Ville va devoir financer les maternelles privées ?
C'est l'une des nouveautés de la loi sur l'École, que les députés étudient actuellement à l'Assemblée nationale. Le texte rend la scolarité obligatoire dès 3 ans, à partir de septembre 2019, comme l'avait annoncé le gouvernement l'an passé. À cet âge, les enfants doivent donc être inscrits dans un établissement ou suivre des cours à la maison. Conséquence : les villes sont tenues d'accorder une subvention aux maternelles privées, comme elles le font pour le primaire.

Et avant, ça n'était pas le cas ?
Pas à Saint-Nazaire. Jusqu'ici, la Ville finançait les écoles privées à partir de l'âge obligatoire, qui est de 6 ans, soit

l'entrée au CP. Le dernier forfait négocié était d'environ 650 € par enfant. C'est l'équivalent de ce qui est dépensé pour un élève du public. Savants calculs, puisque de nombreux éléments entrent en compte.

Pour les maternelles, comme cela n'était pas obligatoire, Saint-Nazaire ne donnait rien. « **C'est le cas d'environ 25 % des communes en France** », estime l'adjoint chargé de l'Éducation Xavier Perrin. Si les relations avec le diocèse semblent désormais apaisées, cela n'a pas toujours été le cas : avec l'ancien maire Joël Batteux, l'affaire s'est terminée devant le tribunal pour déterminer le montant à accorder. Aujourd'hui, le mot d'ordre, selon Xavier Perrin, c'est : « **La loi, rien que la loi mais toute la loi. Et cela convient bien à tout le monde !** »

Combien ça va coûter à la Ville ?

La facture a été estimée à environ 450 000 €, car 400 enfants seraient scolarisés dans les maternelles du privé en 2019. Et le coût par élève a été négocié à un peu plus de mille euros. En maternelle, il est plus élevé qu'en élémentaire du fait, par exemple, de l'intervention d'Atsem, les assistantes d'éducation. La nouvelle convention entre la Ville et l'enseignement privé doit être signée dans les prochains mois. En attendant, l'ancienne, qui prenait fin en décembre, a été reconduite pour six mois. « **Nous attendions les précisions de la loi sur certains points** », indique Xavier Perrin.

Des aides de l'État seront-elles accordées ?
C'est l'une des questions encore en suspens. Le ministre Jean-Michel Blanquer a annoncé que les commu-

nes obtiendraient des compensations pour ces nouveaux frais. Mais quelles seront les modalités ? « **Si seules les communes qui ne finançaient pas les maternelles privées reçoivent une compensation, est-ce que c'est juste, convient Xavier Perrin. Mais si l'enveloppe ne concerne que les enfants qui n'auraient pas été scolarisés si cela n'était pas devenu obligatoire... C'est un nombre très faible.** » Par ailleurs, la Ville est désormais contrainte par l'État à limiter la hausse de ses frais de fonctionnement, sous peine d'amende. « **Nous aimerions que cette enveloppe de 450 000 € pour les écoles privées ne soit pas comptée dans la hausse, pour ne pas être pénalisés.** » Les enfants n'y verront rien, mais en coulisses, négociations et calculs serrés !

M. M.

Les cinémas de Saint-Nazaire et sa région

Donges - Ciné Donges, 1 rue Laennec
La mule: 20 h 30.
Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?: 15 h.

La Chapelle-des-Marais - Balad'Images, Salle Krafft

Missillac - Balad'Images, Espace La Garenne

Pontchâteau - La Bobine, 6, place de la Gare
Continuer: 20 h 30.
Dragons 3 : le monde caché: 14 h 30.

Savenay - Ciné Nova, 37 rue Saint-Michel
Alita : battle angel: 15 h 50, 20 h 30.
All inclusive: 13 h 50, 18 h 45, 21 h.
Dragons 3 : le monde caché: 13 h 50, 16 h 30, 18 h 25.
La mule (VO): 20 h 40.
Minuscule 2 - Les mandibules du bout du monde: 13 h 50.
Mirai, ma petite soeur: 16 h 10.



« Dragons 3 : le monde caché ».

| CRÉDIT PHOTO : UNIVERSAL PICTURES

Nicky Larson et le parfum de cupidon: 15 h 50, 18 h 30, 21 h.
Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?: 13 h 50, 18 h, 21 h.
Ralph 2.0: 14 h 05, 16 h, 18 h 25.

St-Gildas-des-Bois - Balad'Images, Espace culturel

St-Malo-de-Guersac - Ciné

Malouine, rue Aristide-Briand
All inclusive: 20 h 30.
Dragons 3 : le monde caché: 18 h.
Minuscule 2 - Les mandibules du bout du monde: 14 h 30.

St-Nazaire - Cinéville, Ville Port - 5, bd de la Légion-d'Honneur
Alita : battle angel: 11 h, 14 h 10, 19 h 35; 3D: 16 h 45, 22 h 05.

L'image du jour

Un dimanche ensoleillé sur le front de mer



Dimanche ensoleillé sur le front de mer. Les jeux en bois ont toujours du succès.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

C'est aussi un jour comme cela où l'on voit que la ville change. Désormais, dès qu'un rayon de soleil fait son apparition, et évidemment encore plus le dimanche, le front de mer est pris d'assaut. On se croirait presque dans une station balnéaire ! C'était aussi le cas il y a deux semaines, et là on a pu admirer le retour du paquebot *Bellissima* dans la baie. Ce dimanche, en plein mois de février, pendant ces vacances, on n'est pas loin de sentir une ambiance estivale. Même si, malgré le soleil, il faut garder une petite laine, l'air se rafraîchissant vite ! De la place du Commando à la pointe de Villès-Martin, la balade est remplie de monde. On fait la queue pour les chichis, les enfants s'amusent aux jeux en bois, on boit aussi des pots en terrasse. Après des semaines de météo maussade, ça fait du bien !

Notre vidéo sur ouest-france.fr

Saint-Nazaire en bref

Une soirée polars au Pré-Vert

Retour sur les meilleurs moments de Délits d'encre, l'ancien festival du crime, avec les organisatrices Sylvette Magne et Christine Desplebains. Moments forts, galères, liens avec les auteurs... C'est organisé par le centre de culture populaire de Saint-Nazaire, au café-librairie le Pré-Vert, mardi 19 février. Dans le cadre du prix Pel-

loutier, qui récompensera un polar parmi sept sélectionnés actuellement à lire.

Mardi 19 février, 18 h, au Pré-Vert (30, rue du Maine). Entrée libre « consommation de courtoisie consignée ».

Saint-Nazaire en bref

Ça tourne au club de l'Amitié de l'Immaculée

Après huit ans à la présidence du club de l'Amitié de l'Immaculée, Hélène Riaud laisse la place, tout en restant membre. La nouvelle présidente est Thérèse Morisset. Elle a été élue lors de l'assemblée générale de l'association, mi-janvier.

Vice-président, André Heuzart ; secrétaire, Roland Dallée ; adjoint, André Heuzard ; trésorier, Nicolas Brésolein ; adjoint, Luc Fleury ; membres : Hélène Riaud, Annick Pandaries, Annie Pasquier et Monique Bégaud.

Ouest-France à votre service

Annoncer un événement : (réunion, fêtes, idées de loisirs) www.infocale.fr.
S'informer sur internet : www.ouest-france.fr.
Service clients : **Déjà abonné** : www.votrecompte.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (tarif appel local). Pour joindre un conseiller, préférez un appel entre 12 h et 15 h.
Pour vous abonner et recevoir

votre journal avant 7 h 30 : www.abonnement.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66.
Passer une petite annonce : 0 820 000 010 (0,15 €/min + prix d'un appel) ou www.ouest-annonces.com (paiement par carte bancaire).
Faire paraître votre publicité : 02 99 26 45 45 (prix d'un appel).
Avis d'obsèques : 0 810 060 180 (0,06 €/min + prix d'un appel).

Urgences et santé

Centre hospitalier : centre hospitalier, Cité sanitaire, boulevard Charpak, Saint-Nazaire, tél. 02 72 27 80 00
Urgences médicales : tél. 15
SOS médecins : tél. 0 826 46 44 44
Commissariat : 59, avenue du Général-de-Gaulle, tél. 02 51 76 17 00
Pharmacie de garde : tél. 32 37 (0,35 € TTC la minute)

À l'agenda de St-Nazaire et sa région 1/2

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

La Chapelle-des-Marais Addeva, association d'aide aux victimes de l'amiante

Permanence. Informations, constitution et suivi des dossiers, pour dépistage, reconnaissance de toutes les maladies professionnelles, préretraite amiante, aggravation de la santé, faute inexcusable.
Mardi 19 février, 14 h à 16 h, mairie. Contact : 06 78 60 72 01.

Saint-Nazaire Confédération nationale du logement (CNL)
Permanence. Sans rendez-vous. La CNL vous conseille et vous défend sur tous problèmes de logement, location, charges, copropriété, états des lieux. En cas de surendettement, problèmes de consommation, assurance, téléphonie... Permanence du vendredi, de 14 h à 16 h 30.
Du lundi 18 au vendredi 22 février, 14 h à 17 h 30, Maison des associations, 2 bis, avenue Albert-de-Mun. Contact : 02 40 66 50 65, cnlsainnazaire@yahoo.fr